



# Guerlesqu'Infos

## Bulletin municipal

### Vie communale

#### Point sur la situation financière de la commune

Fabrizio VITRAL-PINTO, Conseiller aux décideurs locaux à la Direction Départementale des Finances Publiques est intervenu en séance du dernier conseil municipal pour présenter une analyse financière de la commune sur les années 2021-2022-2023.

##### Capacité d'Auto Financement brute

Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit être utilisée en priorité pour le remboursement du capital de la dette. Le solde, la CAF nette, correspond à l'excédent que la commune a dégagé.

- 2021 : 224 129 €, soit 165 € / habitant.
  - 2022 : 278 062 €, soit 208 € / habitant
  - 2023 : 302 878 €, soit 228 € / habitant
- On constate une trajectoire d'amélioration sur les 3 dernières années.

##### Capacité d'AutoFinancement nette

- 2021 : - 650 558 €, soit - 480 € / habitant. En 2021, la CAF brute ne

couvrait pas la totalité du capital de la dette.

- 2022 : 147 792 €, soit 110 € / habitant. La commune a dégagé en 2022 un excédent de 147 792 €.
- 2023 : - 546 547 €, soit - 412 € / habitant. En 2023, la commune a dû rembourser un emprunt de 700 000 €, ce qui explique cette situation.

##### Ratio de désendettement

Il s'agit de déterminer en combien d'années la collectivité pourrait se désendetter.

##### Encours de la dette

- Au 31/12/2021 = 3 197 441 € soit 2 360 € / habitant.
- Au 31/12/2022 = 3 067 172 € soit 2 291 € / habitant.
- Au 31/12/2023 = 2 217 746 € soit 1 671 € / habitant.

##### Ratio de désendettement

Il correspond à l'encours de la dette /

CAF.

- 2021 = 14,93 années.
- 2022 = 11 années.
- 2023 = 7,29 années.

Pour information, les paliers de désendettement sont les suivants :

- Entre 3 et 6 ans : endettement maîtrisé, à maintenir.
- Entre 6 et 9 ans : endettement à réduire.
- Entre 9 et 12 ans : endettement trop élevé.
- Au-delà de 12 ans : surendettement.

En se situant en 2023 à 7,29 années, la collectivité est encore au-delà du palier préconisé (entre 3 et 6 ans) mais il faut noter que le désendettement a été réduit de moitié en 3 ans. Les ratios se sont améliorés mais il faut rester vigilant.

#### Compte-rendu du conseil municipal du 7 Novembre

Le conseil municipal adopte le PV de la séance du 25 Juillet à l'unanimité. Monsieur Le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :

##### Renouvellement des administrateurs élus du conseil d'administration du CCAS suite à une démission

Suite à la démission de Florent LE HERVÉ de ses fonctions de conseiller municipal fin Mai 2024, il y a lieu de procéder à son remplacement en sa qualité d'administrateur du CCAS pour la durée du mandat restante.

2 listes sont présentées :

##### Liste A

- Christiane DUGAY
- Chantal COLLÉOU
- Sonia FLOCH

- Cyrielle MOY
- Hervé TILLY
- Éric LE SCANFF
- Jean-Hervé GOARNISSON

##### Liste B

- Françoise NORMAND
- Paul UGUEN
- Rémy LE MEUR

Les administrateurs élus du Conseil d'Administration du CCAS sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Sont élus administrateurs du CCAS :

- Christiane DUGAY
- Chantal COLLÉOU
- Sonia FLOCH
- Cyrielle MOY
- Hervé TILLY

- Françoise NORMAND
- Paul UGUEN

Le Maire est Président de droit.

##### Validation du projet de périmètre Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Un dossier d'étude préalable contenant une proposition de périmètre de protection a été élaboré en lien avec la commune de Guerlesquin, Morlaix Communauté, l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ce périmètre intègre les intérêts patrimoniaux les plus forts du centre historique de Guerlesquin, justifiant ainsi de la mise en place d'un document de gestion spécifique.

14 voix pour et 1 voix contre.

### **Avis sur la proposition de Périmètres Délimités des Abords (PDA)**

Les PDA viennent remplacer les périmètres des 500 m autour des monuments inscrits ou classés, à savoir l'église et l'ancienne prison seigneuriale, par un périmètre plus adapté aux enjeux patrimoniaux et en définitive plus restreint.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

### **Régularisation foncière entre la Commune et le Département du Finistère concernant le collège Roz Avel : Modification**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le transfert à titre gratuit en pleine propriété au Département du Finistère du parcellaire du Collège Roz Avel, suite aux numérotations définitives des parcelles.

### **Vente de l'ancienne Poste**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente de l'ancienne Poste au prix de 150 000 € net vendeur, les frais d'actes notariés étant à la charge de l'acquéreur.

### **Box pour chevaux : fixation des prix de vente**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la cession du lot de box pour chevaux de l'ancien centre équestre au prix de 4 200 € net vendeur ainsi que la cession du box double portes au prix de 400 € net vendeur.

### **Syndicat D'Électrification du Finistère : Éclairage public**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide que l'éclairage public sera interrompu en tout ou partie en cours de nuit sur la commune de Guerlesquin dans les conditions définies par arrêté précisant les modalités d'application.
- Décide que dans le cadre du dispositif « Écowatt », l'éclairage public pourra être interrompu occasionnellement, pour de courtes durées et sur des secteurs définis par la collectivité et le SDEF.

### **Facturation du goûter de la garderie à la Commune de Bolazec pour les enfants de Bolazec utilisant le transport scolaire.**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

décide la facturation à la Commune de Bolazec d'un forfait annuel établi sur la base de 4 goûters par semaine pendant 35 semaines, correspondant à la durée totale de l'année scolaire, multiplié par le nombre d'enfants de Bolazec concernés.

### **Tarification des entretiens du centre commercial Ar Roudour**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'augmentation de 3 % sur le tarif 2023, soit un tarif 2024 des entretiens du centre commercial établi à 5 192,55 €.

### **Recensement de la population 2025.**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à désigner l'agent coordonnateur et à nommer les trois agents recenseurs nécessaires.
- Décide de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit : 3,50 € par logement recensé (soit par internet, soit sur papier), 30 € par séance de formation suivie (2 par agent), forfait de 200 € pour les frais de transport.
- Autorise Monsieur Le Maire à désigner un coordonnateur d'enquête qui peut être un élu ou un agent de la collectivité.

### **Renouvellement de la convention de prestation de service avec Morlaix Communauté – Entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation financière prévisionnelle de 3 834 € TTC du service public de l'eau « An Dour » et le renouvellement de la convention de prestation de service.

### **Contrat pour audit du système d'informations de la Mairie par la société Redeosi de Guerlesquin**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat pour l'audit du système d'informations de la Mairie par la société Redeosi de Guerlesquin.

### **Points d'information**

- Arrêté de délégation « jeunesse »

Monsieur Le Maire nommera par arrêté Cyrielle MOY, conseillère municipale déléguée « jeunesse », en

remplacement de Florent LE HERVÉ qui a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal. Cyrielle MOY s'est déjà investie au sein du Conseil Municipal des Jeunes aux côtés d'Éric LE SCANFF, adjoint au Maire et de Sonia FLOCH, conseillère municipale déléguée.

#### • City park

Une consultation a été menée en procédure adaptée. Neuf dossiers ont été retirés mais aucune offre n'a été déposée. Comme le permet la réglementation, Monsieur Le Maire a contacté directement des entreprises pour la partie terrassement et la partie structure. La commune se trouve face à une difficulté : afin de pouvoir bénéficier des subventions attribuées, les travaux doivent être commencés avant la fin de l'année. Or, l'entreprise contactée ne peut réaliser les travaux d'enrobés dans la période allant de fin Novembre à Mars, en raison des conditions météo. Aussi, il est convenu de contacter une autre entreprise de fourniture d'enrobés ainsi que le Conseil Départemental pour étudier un éventuel report de subvention sur 2025, ce qui permettrait la mise en œuvre de ce dossier.

#### • Démarrage des travaux rue Even Charruel

Les travaux de voirie vont démarrer début Décembre.

Une réunion d'information des riverains s'est tenue mercredi 13 Novembre à Porz ar Gozh Ker en présence d'Édouard TROLES, Adjoint au Maire « cadre de vie - environnement » et Sébastien PRIGENT, responsable des services techniques.

#### • Cambriolage des services techniques

Dans la nuit du 18 au 19 Octobre, les services techniques ont été cambriolés. Le préjudice est estimé entre 20 000 et 30 000 €. Le matériel et les outils les plus récents ont été volés : outils portatifs, mallettes à douilles, visseuses, échelles télescopiques...

Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

### Recensement de la population 2025 : Offres d'emploi d'agents recenseurs

Le recensement de la population de Guerlesquin se déroulera du **16 Janvier au 15 Février 2025**.

À cet effet, la Commune recrute **3 agents recenseurs** sur les mois de Janvier et Février. Ils devront être disponibles en journée, en début de soirée et le samedi.

Deux demi-journées de formation, assurées par l'INSEE, leur permettront d'acquérir les règles nécessaires au bon déroulement du recensement.

#### Les compétences

Ce poste requière de la rigueur, de l'ordre et de la méthode, le respect des délais, de la discrétion et une certaine capacité relationnelle. Une

bonne connaissance de la commune serait un plus.

#### Les missions

Effectuer une tournée de reconnaissance, repérer l'ensemble des adresses de leur secteur et les faire valider par le coordonnateur communal, déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis, inciter à compléter les questionnaires via internet, rendre compte régulièrement de l'avancement du travail.

#### La rémunération

Elle sera liée au nombre de foyers recensés auquel s'ajoute un forfait kilométrique. Les agents devront être autonomes dans leurs déplacements.

Cette offre est ouverte à tous : demandeurs d'emplois, étudiants, retraités...

Vous pouvez adresser votre CV et lettre de motivation **pour le 4 Décembre** à :

Monsieur Le Maire - Mairie - 45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN ou par mail : [mairie@guerlesquin.bzh](mailto:mairie@guerlesquin.bzh)



### Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918

La cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 s'est déroulée autour du monument aux morts.

Elle était présidée par Monsieur Le Maire, Éric CLOAREC et Christophe SUIRE, Président de l'association des anciens combattants ACPG-CATM, en présence également des représentants du Comité local de la FNACA, d'élus, de sapeurs-pompiers et de Guerlesquinais.

Après le dépôt d'une gerbe, deux membres du Conseil Municipal des Jeunes, Nikola ROOSENS et Josselin TILLY ont lu le message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants). Monsieur Le Maire a lu le message du Ministre des Armées et des Anciens combattants qui indique

que les soldats « Morts pour la France » nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. En cette année du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, il a souhaité se souvenir des combattants et résistants qui ont donné leur vie pour la France, comme l'ont fait les poilus de 1914. Il a conclu ainsi « Réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles de vivants ».

Monsieur Le Maire a ensuite donné la liste des soldats Guerlesquinais « Morts pour la France » de la Grande Guerre mais également de 39-45.

Rémi GUYADER, ancien combattant en Algérie dans l'infanterie de la Marine et porte-drapeau des ACPG-CATM depuis 4 ans, a reçu l'insigne de porte-drapeau, présenté par Elouan CORNIC du CMJ.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise et le Chant des partisans.



### Centre de loisirs des vacances de la Toussaint

Le centre de loisirs, ouvert pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint, a accueilli une quinzaine d'enfants avec des animations sur les thèmes : « Magie et sorcellerie » et « Halloween ». De nombreuses activités étaient au programme, préparées par les animatrices, Camille GEFFROY et Sandrine POILVÉ :

- Culinaires avec la confection du gâteau araignées,
- Sportives avec le jeu du magicien pétrificateur,

- Créatives avec la réalisation de fleurs et de coloriages magiques, de masques de sorcières, de maisons hantées, de lampes magiques, de porte-crayons Halloween, d'araignées suspendues, de photophores et de sacs à bonbons...

Côté sorties, les enfants ont assisté à l'heure du conte « Halloween » organisée par les bénévoles de la bibliothèque et sont allés à la rencontre des habitants et commerçants lors du traditionnel défilé d'Halloween et de

sa chasse aux bonbons. La dernière journée s'est terminée par une boum au centre de loisirs.



### Gestion des déchets : Retrait des nouveaux bacs les 22, 23 et 27 Novembre

Nous vous rappelons les permanences de Morlaix Communauté pour le retrait des deux bacs individuels distribués à la **salle de sport de Toull Mouded**. L'ensemble des foyers de la commune est concerné.

- **Vendredi 22 Novembre** de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **Samedi 23 Novembre** de 9h à 12h,
- **Mercredi 27 Novembre** de 9h à 12h et

de 14h à 18h.

Ces bacs peuvent s'imbriquer l'un dans l'autre et entrer dans un petit véhicule dont les sièges auront été rabattus.

Si vous avez des difficultés pour pouvoir les retirer ou si vous êtes absent à cette période, vous pouvez demander à un voisin, ami ou un membre de votre famille de s'en

charger pour vous. Dans ce cas, il lui suffira d'indiquer au moment du retrait votre nom, adresse et la composition de votre foyer.

Si vous n'avez pas cette possibilité, contactez alors le Service Collecte et Valorisation des déchets de Morlaix Communauté au **0.800.130.132** pour organiser votre retrait.

## Travaux et urbanisme

### Éclairage public : Modalités et horaires

La gestion de l'éclairage public est confiée au SDEF par délibération n°285/20 du 7 Novembre. Les modalités d'application sont définies par arrêté du Maire à partir d'un tableau d'horaires fixés par secteurs.

Il est ainsi établi :

#### En centre-ville

- **Du lundi au jeudi** : éclairage public de 6h30 jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 19h30.
- **Vendredi** : éclairage public de 6h30 jusqu'au lever du jour et de la

tombée de la nuit jusqu'à 21h30

- **Samedi** : éclairage public de 8h jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 21h30

- **Dimanche** : éclairage public de 8h jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 19h30.

#### Au centre commercial et périphérie

- **Du lundi au vendredi** : éclairage public de 6h30 jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 19h30.
- **Samedi et dimanche** : éclairage

public de 8h jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 19h30.

#### Périphérie plus éloignée

- **Du lundi au vendredi** : éclairage public de 6h30 jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 19h. Pas d'éclairage le week-end.

Pour connaître en détail les secteurs concernés et leurs horaires, vous pouvez consulter le tableau en Mairie, et sur le site : [www.guerlesquin.bzh](http://www.guerlesquin.bzh), rubrique délibérations.

## Cohésion sociale

### Parcours de prévention « Vas-Y » : Moments de partage et de convivialité

Les parcours de prévention « Vas-Y » 2024 axés sur la santé (nutrition et activité physique), l'équilibre et la mémoire se déroulent à l'espace Porzar Gozh Ker chaque vendredi, depuis le 13 Septembre. Ces parcours offrent une approche complète et globale de la prévention et s'adressent aux habitants de 60 ans et plus de Guerlesquin et des communes environnantes. Les retours des groupes des différents parcours en cours sont unanimement positifs. Ils encouragent chacun à rejoindre ces dispositifs enrichissants. Ces rencontres hebdomadaires sont l'occasion de bénéficier de conseils avisés, d'informations précieuses, d'exercices pratiques, mais aussi de moments de convivialité et d'échanges favorisant les liens entre les participants. Le premier parcours

de prévention intitulé « Ma mémoire, j'y tiens » s'est achevé le 18 Octobre. Un nouveau groupe a débuté ce même parcours le 8 Novembre.

La collaboration se poursuit tout le long de l'année scolaire entre Vas-Y Fondation ILDYS, Morlaix Communauté et la Commune de Guerlesquin. **Des places sont encore disponibles** pour les trois parcours organisés aux périodes suivantes :

- Parcours de 6 séances « Ma mémoire, j'y tiens » à partir des vendredis 20 Décembre 2024, 28 Février 2025 et 16 Mai 2025.
- Parcours de 8 séances « Ma santé, j'y tiens » à partir des vendredis 22 Novembre 2024, 31 Janvier 2025 et 25 Avril 2025.

- Parcours de 12 séances « Mon équilibre, j'y tiens » à partir du vendredi 20 Décembre 2024.

Ces parcours de prévention sont gratuits. Ils sont soutenus par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Finistère.

Pour bénéficier d'une ou plusieurs actions de prévention, renseignements et inscriptions **auprès de Fabienne MILIN au 06.15.97.43.66**.



### Banque Alimentaire : Collecte nationale

Chaque année, fin Novembre, les Banques Alimentaires organisent leur collecte nationale dans les magasins partout en France. Elle aura lieu les **vendredi 22 et samedi 23 Novembre au U Express de Guerlesquin, de 9h à 19h.** Cette opération de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles font appel à la générosité

du grand public. Face à une inflation significative qui a pour effet d'impacter le coût de l'énergie et la hausse des prix alimentaires, la collecte nationale des Banques Alimentaires constitue un vrai défi contre la précarité alimentaire. Elle est essentielle puisqu'elle permet de collecter l'équivalent de 20 millions de repas et de

couvrir 10 % des besoins d'approvisionnement.

Le CCAS a besoin de personnes volontaires pour assurer des permanences de 2 h au U Express. Inscriptions en Mairie ou auprès de Christiane DUGAY au 06.19.79.28.59. Par avance, merci de votre participation.

## Vie économique

### Boulangerie du Roudour : Ouverture du salon de thé

Si vous avez envie d'un petit déjeuner, d'une pause café ou simplement de vous reposer après vos courses, la boulangerie du Roudour a ouvert son salon de thé depuis les vacances de la Toussaint.

L'équipe de la boulangerie vous y accueille aux heures d'ouverture. Vous pouvez y déguster toutes les douceurs proposées en vitrine.

Un chocolat chaud fait maison ou un jus d'oranges pressées pourront accompagner une envie de pâtisseries, chouquettes ou viennoiseries. Des prises électriques ainsi qu'un réseau Wifi sont à votre disposition.

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi, **sauf le mardi**, de 7h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30. Le dimanche, de 7h30 à 13h.



## Vie scolaire

### Collège Roz Avel

#### Cross du 18 Octobre

Le vendredi 18 Octobre, les élèves du collège Roz Avel ont participé au cross du collège sur le site de l'hippodrome. Ils ont couru pendant 20 minutes et devaient parcourir le plus de tours possible pendant ce temps imparti. Voici les premiers de chaque section, filles et garçons :

- 6<sup>ème</sup> : Inès LE BRUN et Josselin TILLY.
- 5<sup>ème</sup> : Lilou LE BALCH et Hugo LAMOULLER.
- 4<sup>ème</sup> : Emma LE BALCH et Amaury

OMNÈS.

- 3<sup>ème</sup> : Alwena JEAN et Éliaz TILLY. Le challenge classe a été remporté par les 5<sup>ème</sup> B.

Dans une ambiance sportive et festive, les vainqueurs ont été récompensés par le chef d'établissement, Jean-Rémy VAN-DERDONCKT.

Au retour au collège, un goûter financé par l'Association des Parents d'élèves a été

offert à chacun.

Dans le cadre de l'UNSS, les élèves volontaires participeront au cross départemental le mercredi 20 Novembre à Carhaix.



#### Lancement du Prix littéraire des collégiens au sein du collège Roz Avel.

La troisième édition du Prix littéraire des collégiens a été lancée jeudi 7 Novembre dans la classe de 5<sup>ème</sup> A.

Organisé et financé par le Conseil Départemental du Finistère, ce prix a pour objectif de favoriser le goût de la lecture chez les jeunes.

Les élèves liront trois romans

faciles à lire : « Sur la route d'Indianapolis » de Sébastien GENDRON, « La jeune fille et le chat » de Catherine



CUENCA et « Catastrophes » de Hubert BEN KEMOUN.

Tout au long de l'année, les élèves étudieront ces livres et échangeront avec leur enseignante de français et la professeure documentaliste.

En Avril, les élèves voteront pour leur livre préféré. Le livre lauréat sera offert à la rentrée du mois de Septembre 2025 aux élèves de 6<sup>ème</sup>. 5

### ACPG-CATM : Concours de belote du 28 Octobre

Le concours de belote organisé par l'ACPG-CATM, le 28 Octobre dernier a rassemblé 57 équipes dans la salle Plijadur.

#### Voici les gagnants (photo) :

1. Marie-Claire BAUGÉ et Herveline ANGUIL de Plougonven.
2. Anne-Marie GOASDOUÉ et Marcel LE MEN de Plougonven.
3. Nicole GUILLOU et Jean CORNEC de Plouégat-Guerrand.

4. Michèle MORGENTHALER et Gérard BLUTEAU de Trébrivan.

5. Jean-Claude POHER et Xavier BERTHOU de Plounévél.

Un grand merci aux bénévoles membres ou non de l'association ainsi qu'aux pâtissières amatrices : Cyrielle, Jeanne, Karine, Marie, Marie-Anne, Monique, Odette, Patricia, Raymonde, Renée, Séverine, Sylvie et Thérèse. Leurs réalisations ont été très

appréciées entre chaque partie.



### Team Gwerliskin : Assemblée générale du 8 Novembre

Le bureau de Team Gwerliskin a organisé vendredi 8 Novembre à la salle Plijadur son assemblée générale, en présence des adhérents, bénévoles et partenaires.

C'était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de ses trois manifestations phares : la rando paëlla du mois de Juin, le Red Eo trail du mois de Juillet et la rando VTT fin Août qui ont toutes trois connu une affluence record et seront reconduites l'année prochaine.

Le président, Jean-Pierre COQUIL, a adressé des mots de remerciement aux nombreux bénévoles pour leur implication dans l'entretien des chemins et leur aide le jour des manifestations. Leur présence a contribué grandement à la réussite de

ces trois fêtes.

Au-delà du caractère sportif, il tient à cœur à l'organisation de soutenir une bonne cause en reversant une partie des bénéfices engrangés. Cette année, comme l'an passé, ses membres ont décidé de soutenir l'association « Kerez » qui vient en aide aux enfants atteints de cancers pédiatriques ainsi qu'à leur famille. À ce titre, un chèque de 900 € a été remis à Sandrine PETIBON, représentante de l'association. Ce don permettra l'achat de matériel divers et contribuera au mieux être des enfants malades et de leur famille au sein de l'hôpital Morvan de Brest.

Un buffet campagnard a clôturé

l'assemblée et a été l'occasion d'un bel échange de convivialité entre adhérents, partenaires et bénévoles. Pour toute précision sur l'association et ses activités, contactez :

**Jean-Hervé GOARNISSON au 06.80.04.05.92 ou Jean-Pierre COQUIL au 06.59.05.06.16.**



### Foyer-Socio Éducatif du Collège Roz Avel : Marché de Noël le 30 Novembre

**Samedi 30 Novembre, de 9h à 13h** se déroulera la 3<sup>ème</sup> édition du marché de Noël organisé par le Foyer Socio-Éducatif (FSE) au sein du collège Roz Avel de Guerlesquin afin de financer les projets scolaires (voyages scolaires, sorties pédagogiques, achat de matériel...).

Les visiteurs pourront découvrir et s'offrir des créations d'élèves, d'artisans et de créateurs d'art, des coffrets gourmands, des livres, des boissons et gourmandises. Un stand de magie sera tenu par Luka, élève de 3<sup>ème</sup> et généreux magicien quasi professionnel qui offrira ses tours, (les dons libres des spectateurs seront

reversés au FSE).

Sandra VINAGRE, parent d'élève et photographe, réalisera de magnifiques photos et portraits de famille. Ses gains seront reversés au FSE pour les collégiens.

Les visiteurs souhaitant se restaurer sur place pourront également découvrir les talents de l'ancien élève du collège Ryan, qui installera son foodtruck à burgers (Ryan's Burger) dans la matinée.

Enfin, une grande tombola a été organisée. Des tickets, actuellement vendus par les élèves, seront toujours disponibles à la vente sur le marché. Le tirage au sort aura lieu le jour du

marché de Noël, vers midi. De nombreux lots sont à gagner, tel qu'un ordinateur portable 14 pouces ou encore un séjour en famille.

Nul doute qu'au marché de Noël du collège vous effectuerez vos premiers achats à mettre sous le sapin !



### Badmin'Guerlesquin : Soirée tartiflette le 23 Novembre

L'association « Badm'in Guerlesquin », organise sa traditionnelle tartiflette le **samedi 23 Novembre à partir de 19h30 à la salle Plijadur.**

Au menu : Kir, soupe, tartiflette/salade, grillé aux pommes et café.

Tarifs : 13 € pour les adultes et 8 € pour les enfants.

Les cartes sont en vente dans les commerces guerlesquinois suivants : Bar-tabac PENE, Bar Le Bellassis, Bar-restaurant Les Baladins et la boulangerie du Roudour mais également auprès des adhérents de l'association.



### Association des Parents d'Élèves Ar Roudour

#### Collecte de journaux

La collecte de journaux permet de financer diverses activités pour les enfants de l'école (théâtre, sorties de fin d'année, transport à la piscine, etc...). Les bacs à journaux sont situés devant l'école et près du relais colis de U Express.

En cas d'erreur de tri (prospectus, magazines, liens, journaux mouillés,...), la valeur de rachat des journaux est réduite.

Les prospectus et magazines doivent être déposés dans les sacs jaunes.

Le papier journal collecté est ensuite transformé en un isolant biosourcé, la ouate de cellulose, par Cellaouate, une entreprise de l'économie sociale et solidaire située à Saint-Martin-des-Champs.

Les parents d'élèves bénévoles, responsables des bacs à journaux, vous remercient pour votre vigilance et votre contribution.

#### JOURNAUX UNIQUEMENT !



#### Marché de Noël le 8 Décembre

Laissez-vous envoûter par la magie de Noël au marché de Guerlesquin et plongez dans une atmosphère chaleureuse et festive !

Les Halles accueilleront **dimanche 8 Décembre** plus de 40 exposants et artisans variés pour cette occasion.

Les visiteurs pourront profiter d'animations, trouver de nombreuses idées cadeaux auprès d'exposants variés, déguster des crêpes et des gâteaux, se délecter de café, chocolat ou vin chaud, participer à la tombola de Noël et au concours de pulls de

Noël et repartir avec leur photo souvenir prise dans un décor au coin du feu. Les visiteurs auront même l'honneur de rencontrer le Père Noël !

Programme de la journée :

- 10h : Ouverture des portes
- 11h30 : La chorale des enfants
- Entre 12h et 14h : Galettes gourmandes (jusqu'à rupture des stocks)
- De 15h à 16h : Visite du Père Noël
- 17h : Tirage au sort de la tombola de Noël
- 18h : Fermeture des portes
- Toute la journée : Concours de pull de Noël, photos souvenirs dans le

décor de Noël, crêpes et gourmandises festives.

Entrée gratuite.



#### Vente de sapins de Noël

L'APE Ar Roudour organise une vente de sapins pour financer les différentes activités des enfants.

Les bons de commandes ont été distribués aux enfants. Vous pouvez également en obtenir par mail à : [aperoudour@gmail.com](mailto:aperoudour@gmail.com) ou au

06.62.83.43.33.

Commandez **avant le 29 Novembre** et récupérez votre sapin le jour du marché de Noël, le 8 décembre.

## Information

### Permanences fiscales les 27 Novembre et 11 Décembre, de 14h à 17h

Les services des Finances Publiques du Finistère proposent un point d'accueil de proximité sur rendez-vous, en Mairie. Cet accueil vise à aider les usagers (particuliers et entrepreneurs

individuels) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres, en étant reçus par un agent des finances publiques.

Les prochaines permanences se tien-

dront en Mairie de Guerlesquin les **mercredis 27 Novembre et 11 Décembre, de 14h à 17h**, sur rendez-vous. **Prendre contact directement auprès de la Mairie : 02.98.72.81.79.** 7

## Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric CLOAREC, du vendredi 15 au lundi 18 Novembre
- Christiane DUGAY, du vendredi 22 au lundi 25 Novembre
- Éric LE SCANFF, du vendredi 29 Novembre au lundi 2 Décembre
- Édouard TROLES, du vendredi 6 au lundi 9 Décembre
- Chantal COLLÉOU, du vendredi 13 au lundi 16 Décembre

*L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.*

## État civil

### Décès

**6 Novembre** : Janine PARLOUER veuve PUIL

**7 Novembre** : Florence TEISSERENC

**11 Novembre** : Anna LE CREFF veuve ROUSSEAU

## L'agenda

**Chaque lundi matin, de 8h30 à 13h**  
Marché hebdomadaire

**Chaque mardi après-midi**  
Permanences :  
Gwen BELLEC,

Agent Maison France Services  
Contact : 07.87.73.52.61  
Stéphane PELOT,  
Conseiller numérique  
Contact : 06.13.18.21.79  
Sur rendez-vous

**Jusqu'au 30 Novembre, de 14h à 18h**  
9<sup>ème</sup> Salon de sculpture  
Halles - Entrée gratuite

**Samedi 16 Novembre**  
de 9h à 12h  
Permanence d'Éric CLOAREC  
Maire - Mairie  
à 12h

Repas des Aînés du CCAS  
Salle Plijadur

**Mercredi 20 Novembre, de 18h à 19h**  
Réunion du  
Conseil Municipal des Jeunes  
Mairie

**Les 22, 23 et 27 Novembre**  
Distribution des conteneurs déchets  
par Morlaix Communauté  
Salle de Toull Mouded  
(Voir page 4)

**Vendredi 22 et samedi 23 Novembre**  
de 9h à 19h

Collecte de la Banque Alimentaire  
U Express  
(Voir page 5)

**Samedi 23 Novembre**  
de 9h à 12h  
Permanence de Christiane DUGAY  
Adjointe au Maire - Mairie  
à partir de 19h30  
Repas tartiflette  
par Badmin'Guerlesquin  
Salle Plijadur (Voir page 7)

**Mercredi 27 Novembre, à 14h**  
Permanence du Centre des Impôts  
Sur rendez-vous, contacter la Mairie  
(Voir page 7)

**Samedi 30 Novembre**  
de 9h à 12h  
Permanence d'Éric LE SCANFF  
Adjoint au Maire - Mairie

de 9h à 13h  
Marché de Noël  
Collège Roz Avel  
(Voir page 6)

à 18h  
Messe à la chapelle Saint Jean

**Vendredi 6 Décembre, à partir de 17h**  
Retrait des repas à emporter  
par Indépen'dance  
Salle des Associations à Porz ar Gozh Ker

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL** :

02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :

02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**EHPAD Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE**

**BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND** :

06.46.62.30.83

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophonistes Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18 et Marion LAINÉ :

06.89.66.47.15

**Ostéopathe Oriane LE ROY** :

06.11.26.68.34

**Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -**

**CUEFF - PLASSARD** : 02.98.72.88.63

**Recueil des titres d'identité** : 02.98.72.93.00

**Service public de l'eau Morlaix Commu-**

**nauté - An Dour** : 0806 090 010

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

**Samedi 7 Décembre, de 9h à 12h**

Permanence d'Édouard TROLES  
Adjoint au Maire - Mairie

**Dimanche 8 Décembre, de 10h à 18h**

Marché de Noël  
par l'APE Ar Roudour  
Halles  
(Voir page 7)

**Mardi 10 Décembre, de 9h à 12h**

Permanence d'Amélie RAMS,  
Assistante sociale, sur rendez-vous  
au 02.98.88.99.90 - Mairie

**Mercredi 11 Décembre, à 14h**

Permanence du Centre des Impôts  
Sur rendez-vous, contacter la Mairie  
(Voir page 7)

**Samedi 14 Décembre, de 9h à 12h**

Permanence de Chantal COLLÉOU  
Adjointe au Maire - Mairie

**MAIRIE DE GUERLESQUIN**

**15 Novembre 2024 - N°61**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : mairie@guerlesquin.bzh

Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020